

NOTE AUX FAMILLES TRANSPORTS SCOLAIRES

L'ARC a compétence pour organiser le transport scolaire des collégiens et lycéens scolarisés et domiciliés dans l'une des 22 communes suivantes:

- | | |
|------------------------|------------------------|
| - ARMANCOURT | - LACROIX ST OUEN |
| - BETHISY SAINT PIERRE | - LE MEUX |
| - BETHISY SAINT MARTIN | - MARGNY LES COMPIEGNE |
| - BIENVILLE | - NERY |
| - CHOISY AU BAC | - SAINTINES |
| - CLAIROIX | - ST JEAN AUX BOIS |
| - COMPIEGNE | - ST SAUVEUR |
| - JANVILLE | - ST VAAST DE LONGMONT |
| - JAUX | - VIEUX MOULIN |
| - JONQUIERES | - VENETTE |
| - LACHELLE | - VERBERIE |

L'inscription aux transports scolaires se fait **uniquement** via le formulaire en ligne à l'adresse suivante <https://www.agglo-compiegne.fr/transports-scolaires> à partir du 1^{er} juin 2026.

- Seuls les collégiens obtiendront une étiquette de transports de l'ARC, apposée sur le carnet de liaison par le collège courant septembre. Les élèves des lycées et institutions privés, empruntant les transports « tous publics », sans titre à présenter, et seront enregistrés et avertis des perturbations sur leur ligne.
- Pas d'inscriptions pour les renforts scolaires des lignes urbaines.
- **Aucune dérogation n'est possible pour les élèves ne résident pas dans l'ARC.**

Pour les élèves habitant LACHELLE et scolarisés dans les lycées et institutions de Compiègne, le transport scolaire est organisé par la Région Hauts de France.

Les familles recevront les cartes de la Région à leur domicile pour une première demande,



Ces élèves doivent **s'inscrire directement** sur <https://inscription-mobilites.hautsdefrance.fr>

ou la carte sera réactivée lors d'un renouvellement.

Pour les élèves habitant LACHELLE et scolarisés au collège Claude DEBUSSY, ceux-ci doivent s'inscrire à l'adresse suivante <https://www.agglo-compiegne.fr/transports-scolaires> à partir du 1^{er} juin 2026.

Rappel :

- **Les frais d'inscription en ligne sont gratuits pour l'ARC et les élèves de Lachelle empruntant les lignes régionales.**
- En cas de problème de connexion, contacter l'ARC au 03.44.40.76.42

